



Poitiers lance une campagne pour améliorer le bien-vivre ensemble



Depuis plusieurs années, la Ville de Poitiers a engagé un travail sur les différents usages de la nuit et le besoin de tranquillité des habitants. Afin de poursuivre ce travail et honorer son engagement pris dans la nouvelle

charte de la vie nocturne signée en 2014, la Ville a lancé la campagne « Funambule », à destination du grand public afin de sensibiliser tout un chacun au respect des autres.

Funambule : la fête n'est belle que si elle est partagée par tous !

Les objectifs de la campagne « Funambule » sont la sensibilisation et la médiation afin que chaque Poitevin puisse profiter de sa nuit selon son usage. Elle est relayée dans l'ensemble des bars et établissements de nuit signataires de la charte de la vie nocturne, par les bailleurs sociaux (pour affichage dans les halls) et les agences immobilières (pour affichage

dans les halls). Présent en centre-ville chaque jeudi soir et lors d'événements festifs importants, le dispositif « Funambule » sensibilise également les jeunes sur cette question.

Trois affiches pour trois messages

Les affiches transmettent trois messages sous l'intitulé générique « La Fête n'est belle que si vous respectez vos voisins » (une dame en bigoudis frappant le plafond avec le manche d'un balai); « Baissez le son » (une jeune femme confrontée aux vocalises de ses voisins se bouche les oreilles) et, « Respectez le sommeil des autres » (Un quadragénaire furibond se protège du bruit de joyeux fêtards à l'aide un casque de chantier). L'équipe de Funambule distribuera un dépliant contenant des informations sur le bruit et des conseils.

Une charte de la vie nocturne depuis 2009

Les démarches engagées par la Ville de Poitiers, notamment à travers la signature d'une Charte de la vie nocturne en 2009, renouvelée en octobre 2014 ont permis de mettre en place des actions de prévention en matière de santé publique, de responsabiliser les bars et discothèques sur les consommations excessives et les débordements à l'intérieur et aux abords immédiats de leurs établissements et de mobiliser l'ensemble des partenaires.

Pour en savoir plus : www.poitiers.fr

